Philippe Martin promet un plan Ours pour 2014

Le ministre de l'écologie, Philippe Martin./Photo DDM, Nedir Debbiche

Les associations pro-ours ont rencontré le ministre de l'écologie. Philippe Martin leur a assuré qu'il voulait que l'espèce soit pérennisée : un plan ours sera établi en 2014

Les 22 ours qui peuplent les Pyrénées vont-ils avoir bientôt de la compagnie ? C'est possible, car le ministre de l'écologie Philippe Martin a assuré aux associations écologistes, Pays de l'Ours-Adet et Férus, qu'il fallait pérenniser la présence de l'ours dans les Pyrénées, et qu'un plan serait établi en 2014.

Voilà donc du nouveau dans le délicat dossier du plantigrade, car depuis 2006 et l'arrivée de cinq ours slovènes dans les Pyrénées (Palouma, Franska, Hvala, Sarousse et Balou), les gouvernements successifs se sont prudemment tenus à l'écart de cette affaire. Les dernières réintroductions ont été menées sous la houlette de Nelly Olin. Ensuite, Jean-Louis Borloo a ignoré la question, Nathalie Kosciusko-Morizet a lancé une consultation sans prendre de décision et Delphine Batho n'a pas abordé le sujet. Depuis, on hiberne.

Infraction française

Il faut dire que la tension est toujours très vive dans le massif, et que les opposants au plantigrade sont vent debout contre toute réintroduction. Mais les associations font valoir que

la France est en infraction avec la législation européenne, car elle ne fait rien pour sauver l'espèce en danger.

Philippe Martin avait plutôt rassuré le camp des anti-ours, en déclarant cet été qu'il n'était pas contre des «effarouchements» ou des «déplacements», ce qui avait horrifié les défenseurs de l'ours.

«Philippe Martin nous a reçus pendant près d'une heure, commente Alain Reynes, directeur de Pays de l'Ours Adet. *Nous lui avons expliqué que l'effarouchement était une procédure totalement illégale, et que le déplacement était totalement inimaginable. Déplacer un ours, pour le mettre où ? Nous ne sommes pas aux USA !»*

En revanche, le ministre a annoncé un nouveau plan pour 2014 avec une concertation : *«On sort donc du flou qui régnait jusqu'alors. La France doit se mettre en conformité avec l'Europe»* commente Alain Reynes.

Les associations sont prêtes à réaliser deux introductions, à leurs frais. Et n'attendent qu'une autorisation.

Mais le gouvernement ne voudra sans doute pas prendre de front les opposants à l'ours, qui ne veulent pas imaginer que l'on lâche d'autres ours à côté de leurs troupeaux.

On peut supposer que l'État prendra le temps d'une longue concertation : le terrain de l'ours est miné. Mais en même temps, la France ne peut pas se permettre de se faire taper sur les doigts trop fort par l'Europe. Cruel dilemme…

Auteur : Dominique Delpiroux
Source : La Dépêche du midi du 13/12/2013
http://www.ladepeche.fr/article/2013/12/13/1774501-philippe-martin-promet-un-plan-ours-pour-2014.html